

Saint-Benoît

Au Fil du Temps

Éditorial

Chers Concitoyens,

2009 s'achève, que cela passe vite! Malgré la crise, j'espère que cette année n'a pas été trop difficile à vivre pour vous et vos proches.

Une nouvelle année va commencer, que je vous souhaite, de tout cœur, meilleure que celle qui se termine.

Il y a un an, dans mon éditorial, je souhaitais que les journées entre voisins se développent, sur le modèle de celles existant déjà. Cette année s'est avérée être un bon cru: c'est maintenant 5 quartiers qui se réunissent! Quel sera le suivant?

Le 14 juillet 2008, je citais notre devise républicaine: « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Au sujet de la Fraternité, les réunions entre voisins sont un bon exemple.

Aujourd'hui, parlons « Liberté »! Nous avons la chance de vivre dans un pays où la liberté est respectée. C'est à nous de la défendre comme l'ont fait nos ancêtres au cours des siècles.

Mais n'oublions pas les devoirs qui y sont liés: « notre liberté s'arrête là où commence celle des autres » comme le dit le proverbe.

Que chacun médite sur ces mots: « Respectez vos voisins et tous les biens d'autrui pour vivre en harmonie ». Puisse cela devienne réalité.

Pour terminer mon propos, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous, à vos familles, tous mes vœux de bonne santé, et d'heureuse année 2010

Gilbert Coutellier



Manifestations

N° 57

★ Marché de Noël à Saint-Benoît ★

Pour sa 2^{ème} édition, samedi 12 décembre, le marché de Noël à Saint-Benoît a attiré beaucoup de monde en cette veille de fêtes de fin d'année. Plus d'une trentaine d'exposants étaient présents et ont proposé de nombreux articles de Noël sur leurs stands: décorations pour le sapin, produits festifs et autres gourmandises à déguster avec un bon vin chaud... De nombreuses animations ont ponctué la journée avec bien sûr le moment tant attendu, la venue du Père Noël distribuant friandises et bonbons aux enfants.



Quinzaine commerciale

Du 19 au 31 décembre 2009:
Venez tenter votre chance chez les commerçants et gagnez de nombreux lots...

Tirage des cartes de fidélité début janvier 2010



Les Vœux du Maire

Comme chaque année, la Municipalité organise la réunion traditionnelle d'échange de vœux. Celle-ci aura lieu le vendredi 8 janvier à 18h30 à la salle polyvalente, rue de Tholey.

A cette occasion, les nouveaux arrivants sont cordialement invités. Ils pourront rencontrer les responsables des associations et faire connaissance avec l'équipe municipale



infos pratiques

CHASSE AU GASPI

Suite à plusieurs réclamations, il est bon de rappeler quelques règles :

Les propriétaires ou locataires bénéficiant d'un raccordement d'eau potable sont responsables de leur citerneau. Ils doivent régulièrement l'entretenir, le protéger du gel, etc... Toutes les fuites doivent être signalées dès connaissance à la mairie.

Il est rappelé que toute fuite entre la canalisation principale et le compteur est à la charge de la commune et n'a aucune incidence sur la consommation d'eau de l'abonné mais est dommageable pour le budget communal.

Toute fuite entre le compteur et les robinets est à la charge du propriétaire ou locataire et a des conséquences sur leur facture d'eau et d'assainissement.

Soyez vigilants, surveiller vos citerneaux et nous ferons la chasse au gaspi!!!

DERNIER RAPPEL

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les nouveaux arrivants sur commune ont jusqu'au 31 décembre 2009 dernier délai pour s'inscrire sur les listes électorales. (Se munir d'une carte nationale d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois).

Prochaines élections :

Élections régionales

1^{er} tour : le 14 mars 2010

En cas de 2^{ème} tour : le 21 mars 2010

BIENVENUE À...

- Nouvelle adresse de la pédicure podologue

M^{me} BILLEREAU Véronique

67 bis Rue Orléanaise

Tel : 02 38 31 25 14

RAPPEL

Déclaration des puits et forages réalisés pour les usages domestiques

La déclaration des puits et forages domestiques en mairie doit être faite avant le **31 décembre 2009** pour les ouvrages existants au 31 décembre 2008, **un mois avant le début des travaux** pour les ouvrages créés ou à créer à partir du 1^{er} janvier 2009.

Les imprimés de déclaration sont à retirer en mairie ou peuvent être téléchargés sur le site internet : www.forages-domestiques.gouv.fr.

DON DU SANG

Besoin important !

Venez nombreux à la salle des Fêtes le **lundi 8 février 2010 de 16 heures à**.



NOS AMIS LES CHIENS,

Après plusieurs mises en garde, nous trouvons toujours des déjections de chiens dans les rues. Propriétaires, êtes-vous vraiment responsables? Méritez-vous de posséder un chien de compagnie?

Votre animal se doit d'être propre dans les rues. Je vous rappelle que des sacs plastiques pour



déjections canines sont à votre disposition gratuitement à la mairie.

Propriétaires d'animaux, aimeriez-vous trouver devant votre porte ces déjections?

Nous vous avons assez informés. Maintenant, la police intercommunale est saisie et va verbaliser. Vous êtes avertis...

Gilbert COUTELLIER

CANTINE SCOLAIRE NOUVEAUX TARIFS APPLICABLES AU 1^{er} JANVIER 2010

Catégorie	Tarif	Montant
Repas pris par les enfants du primaire mangeant régulièrement tous les jours	N° 1	2,98 €
Repas servis aux enfants du collège St Joseph	N° 2	3,27 €
Repas servis aux enseignants et aux stagiaires	N° 3	5,56 €
Repas exceptionnels concernant les enfants prenant des repas occasionnels	N° 4	3,55 €

NOUVELLE RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION RUE ORLÉANAISE

Depuis fin octobre, le stationnement rue orléanaise, dans sa portion entre le Pont de Fleury et l'intersection avec la rue Jehan de Fleury, est réglementé et les places de stationnement sont matérialisées afin de faciliter l'écoulement du flux automobile dans les deux sens.

.... Par la même occasion, le passage piéton au niveau de la rue du four banal a été refait pour éviter les nuisances sonores provoquées par l'affaissement des pavés du précédent passage.



SICTOM

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AU COMPOSTAGE INDIVIDUEL

CHASSE AU GASPI

Dans le cadre de la campagne de sensibilisation au compostage individuel lancée par le SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire, une distribution de composteurs individuels est proposée aux usagers volontaires.

Si vous êtes intéressé par cette campagne, vous pouvez vous inscrire dès maintenant et jusqu'au 15 janvier 2010.

Les bulletins d'inscription sont disponibles en mairie ou sur le site internet de la commune www.saint-benoit-sur-loire.fr.

Une réunion sera organisée ultérieurement par le SICTOM afin d'expliquer le fonctionnement des composteurs. La date vous sera communiquée par voie de presse et d'affichage.



VIE ASSOCIATIVE

AMICALE DES RETRAITÉS

Par une belle journée de septembre, les marcheurs de l'Amicale des Retraités ont repris leur activité du mardi après-midi. Deux jeunes retraités sont venus rejoindre le groupe mené par Gérard MERLIN pour les 5 à 7 km, et c'est Jean-François PAQUOTTE qui assure la « petite marche » pour les personnes qui ont quelques difficultés. Seniors, retraités, mais actifs !!!



FORUM DES ASSOCIATIONS

De nombreuses associations étaient présentes lors du 2^{ème} forum des associations organisé à Saint-Benoît-sur-Loire en ce samedi 19 septembre à la salle polyvalente. 22 associations communales ont ainsi proposé une présentation de leurs activités à un public malheureusement clairsemé... Ce forum était-il peut-être un peu trop près du précédent qui avait eu lieu le 19 janvier dernier...



LES ANCIENS COMBATTANTS

Jusqu'en 2006, notre association d'Anciens Combattants comptait deux sections :

- les ACPG - Anciens Combattants Prisonniers de Guerre,
- les CATM - Combattants d'Algérie Tunisie Maroc.

À l'Assemblée générale du 12 décembre 2007, il fut décidé à l'unanimité de rassembler les deux sections en une seule qui s'appellera ACPG - CATM.

Une délibération fut prise ce même jour et déposée en mairie et à l'association départementale.

Notre section compte actuellement :

- six ACPG dont deux « Indochine » et une déportée au titre de la Résistance,
- trente-deux CATM et quatre veuves.

Comme par le passé, nous continuons à commémorer toutes les manifestations patriotiques : 8 mai - 14 juillet - 11 novembre -

5 décembre - Cérémonie aux victimes de la Résistance au mois d'août à Ouzouer-sur-Loire et au carrefour de la Résistance.

Au 8 mai et au 11 novembre, nous participons à la collecte des Bleuets de France avec les enfants de CM2 que nous remercions vivement. Merci aux généreux donateurs.

Une partie de cette collecte est reversée à l'ONAC pour venir en aide aux veuves de guerre, orphelins et œuvres sociales.

Nous organisons un thé dansant et en janvier, nous partageons la galette des Rois. Ce qui permet de nous retrouver tous ensemble avec nos épouses et quelques sympathisants qui se joignent à nous.

L'organisation du Thé dansant et la subvention allouée par la Municipalité, que nous remercions permettent à l'association

l'achat de gerbes, des plaques souvenirs et de poursuivre son œuvre sociale. Comme nous l'avions annoncé dans notre précédent bulletin, nous acceptons les sympathisants moyennant une cotisation.

Le Président, André BLOT.



FRANÇOISE BLOT SE PENCHE SUR NOTRE PASSÉ...



ET NOUS EMMÈNE SUR ...

...LA TOMBE DU PRUSSIEN



« La Tombe du Prussien »... Ces 4 mots font référence à un évènement qui s'est produit à St Benoît pendant la Guerre de 1870 et dont il restait encore une preuve tangible 70 ans après. Il était également très

présent dans les mémoires par transmission orale. La Guerre Franco-Allemande de 1870 a été occultée par les 2 conflits mondiaux de 1914-1918 et 1939-1945 et semble bien anachronique de nos jours. Mais, pour les générations nées entre ces deux Guerres, elle n'était pas encore oubliée, on l'étudiait à l'Ecole et elle comportait des évènements propres à frapper de jeunes imaginations, en vrac : la calamiteuse Dépêche d'Ems - les Prussiens et leur casque à pointe - l'Empereur Napoléon III encerclé dans Sedan et la capitulation - le Siège de Paris et les parisiens affamés obligés de manger les animaux domestiques, ceux du Zoo de Vincennes, et même du rat ! - Gambetta s'échappant de Paris en ballon - le télégraphe et les pigeons voyageurs - la perte de l'Alsace-Lorraine et l'image bancale de notre bel Hexagone sur les cartes de France. Le patriotisme s'était exprimé dans la littérature et la chanson et nous en connaissions les textes. La marche militaire « vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine » est d'ailleurs encore jouée de nos jours.

Cela nous rendait d'autant plus attentifs lorsque nous entendions parler « sous le manteau » de l'Histoire du Prussien enterré sur les Mahyses. Mes sœurs plus âgées que moi connaissaient l'endroit, à l'Est de l'Ile. Elles s'y rendaient notamment en allant cueillir des perce-neige qui tapissaient le lieu en Février et l'une d'elles se souvient en avoir déposé un bouquet sur la Tombe qui avait encore un entourage.

Pour se remettre dans le contexte il n'est sans doute pas inutile de rappeler les grandes lignes du conflit :

. Après la publication de la Dépêche d'Ems (falsifiée) la France déclare la Guerre au Royaume de Prusse. Après un Armistice général le 15/2/71 et un Traité de Paix préliminaire le 26 Février, la Paix interviendra définitivement le 10 Mai 1871 par le Traité de Francfort. Le 2 Mars 1871 les Allemands avaient descendu victorieusement les Champs-Élysées jusqu'à la Concorde dont les statues avaient été voilées de noir.

. Les combats se déroulèrent exclusivement sur le sol Français et ce sera une succession de défaites. Fin Janvier 1871 plus de 30 départements étaient occupés, totalement ou partiellement. La France se battait seule, la Prusse avec l'appui des Etats Allemands (rappelons que le 18.01.1871 L'Empire Allemand fut proclamé dans la Galerie des Glaces à Versailles et Guillaume 1er, Roi de Prusse, proclamé Empereur d'Allemagne)

. 02.09.1870 : Napoléon III capitule à Sedan et abdique

. 04.09.1870 : Proclamation de la 3ème République qui perdurera jusqu'en Mai 1940 -
Formation d'un Gouvernement de Défense Nationale

. 20.09.1870-03.02.1871 : Siège de Paris – Le 7 Octobre Gambetta, Ministre de l'Intérieur et de la Guerre, s'échappe en ballon.

. 27.10.1870 : Capitulation de Bazaine à Metz – Amertume et indignation chez les Français – la « levée en masse » est décrétée le 2 Novembre : mobilisation de tous les hommes valides de 20 à 40 ans.

La Guerre s'étend au Sud de Paris et atteint la Loire. Deux « Armées de la Loire » seront successivement constituées. Orléans sera prise et occupée 2 fois : en Octobre par les Bavaois qui partirent après la victoire française de Coulmiers et en Décembre par les Prussiens. C'est dire les mouvements de troupes incessants qui devaient se produire entraînant pour la population des réquisitions contraignantes. L'ouvrage sur Saint-Benoît publié en 2000 nous rappelle que, « pendant près de 4 mois, la Commune a subi journallement des réquisitions de vivres, bétail, fourrage, linge etc... estimées à 100.000 francs » (L'indemnisation du « solde des créances pour les réquisitions » sera votée par le Conseil Municipal le 22 Mai 1875). De plus, l'hiver fût rude avec gel (-20°) et neige.

C'est à cette époque que doit se situer l'agression d'un soldat isolé à Saint-Benoît. On a toujours parlé du « Prussien » ce qui situerait l'évènement en Décembre vraisemblablement, les Bavaois étant venus plus tôt. On disait même que le casque à pointe avait été déposé sur la tombe. L'acte commis, il fallait faire disparaître le corps rapidement, la Troupe ne devait pas être loin. C'est ainsi qu'il fût enterré sur l'Ile des Mahyses ce qui limitait le risque de découverte.

J'ai vu la « Tombe du Prussien » dans les années 1942/1944, mes sœurs m'y avaient emmenée. Il restait un monticule de terre sablonneuse dans un encadrement de houblon et de vigne vierge et un vestige de croix de bois mais plus d'entourage ... et pas de casque à pointe !

Qui ? comment ? tout cela est oublié. Ce fût un évènement dramatique comme les Guerres en général, hélas, souvent mais qui aurait pu être lourd de conséquences pour la population. Y eût-il enquête ? en tout cas il n'y eût pas de représailles. Des attaques de soldats par des Francs-Tireurs ou des civils avaient été durement réprimées à Châteaudun, Beaune-la-Rolande et d'autres communes. La peur était restée dans les mémoires au point qu'on nous interdisait de parler de la Tombe aux « parisiens » qui venaient en vacances au Port pendant la Guerre 39/45, redoutant des exactions « a posteriori » si cela revenait aux oreilles des Allemands.

Les temps ont heureusement bien changé et le « Prussien » peut dormir en Paix sur les Mahyses, bercé par la Loire

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU GROUPE SCOLAIRE



Le lundi 23 novembre dernier, la première pierre du groupe scolaire rue de Tholey a été posée par Gilbert Couellier, Maire de la commune, accompagné du Conseil municipal et des entreprises, sous la conduite du maître d'œuvre Alain Boutroux, Architecte.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Comme chaque année, la Municipalité a invité la population à participer aux différentes manifestations du 11 novembre. Dès 9h15, un rassemblement devant la Mairie était programmé, suivi d'un défilé et d'une messe à la Basilique. Après le solennel dépôt de gerbes au Monument aux Morts et les discours officiels, la cérémonie s'est achevée par un vin d'honneur servi à la salle des Fêtes.



VOYAGE À MAYENCE DU COMITÉ DE JUMELAGE

Début octobre, les membres du comité de jumelage Saint-Benoît-sur-Loire Tholey ont participé à un voyage à Mayence dans la vallée du Rhin. Au programme : visite du musée de Gutenberg à Mayence, promenade dans la vieille ville avec visite de l'église Saint-Stéphane célèbre pour ses vitraux de Chagall, et enfin croisière sur le Rhin de Bingen à Saint-Goar.



VIVE LA CATHERINETTE !

Le 25 novembre, on fête les Catherinettes ! c'est-à-dire les jeunes filles ayant dépassé l'âge de 25 ans sans être mariées. La tradition, particulièrement dans les maisons de couture et les magasins de mode, veut qu'on leur confectionne des chapeaux extravagants qu'elles porteront tout au long de cette journée.

Et la Mairie de Saint-Benoît-sur-Loire n'a pas échappé à cette tradition puisque notre jeune collègue au secrétariat de mairie Katy a justement eu 25 ans cette année. Elle a donc coiffé Sainte-Catherine. A cette occasion, un pot était organisé au cours duquel elle a reçu un beau bouquet aux couleurs de son chapeau et quelques cadeaux pour fêter cette tradition.



BELLE PARTICIPATION AU VIDE-GRENIERS

Dimanche 13 septembre, le traditionnel vide-greniers organisé par le Comité des Fêtes a encore une fois remporté un vif succès avec 120 exposants présents en centre-ville. Sous le soleil, beaucoup de chineurs en ont profité pour dénicher des bonnes affaires... Sans oublier la buvette et la restauration assurées par les bénévoles du Comité des Fêtes. Ce même jour, l'association des résidents de la Maison de retraite Gaston Girard proposait une grande braderie de livres dans le parc de l'établissement.



Maisons Fleuries

1ère catégorie A ► Maisons fleuries avec jardin très visible de la rue, type très fleuri :

1er Prix: M. Mme Michel COMITTE

3ème Prix: M. Mme Roger MALET

2ème Prix: M. Mme Claude NIZON

3ème Prix ex-æquo: M. Mme Sergio MONTEIRO

Encouragements: Mme Irène AVEZARD – Mme Raymonde BABY – M. Mme Jean BARRE – M. Mme Vincent BAUDU – M. Mme Bernard BILLAY – M. Mme Gabriel BILLEREAU – M. Mme Denis BONNET – M. Jean-Claude BONNET – M. Mme Jean-François BUISSON – M. Claude CAVERT – Mme Rolande CHAILLY – M. Jean CODIASSE – M. Mme COLETTA Jean – Mme CROIZE-FILLON Nadine – M. Mme Jacques CROZE – M. Mme Michel DA SILVA – M. Mme Albert DECAUX – M. Mme Antonio DIAS – M. Mme Manuel DIAS – M. Mme Gilbert FALLEAU – M. Mme Jacky FRESNAY – M. Mme Jean-François GALAUP – M. Mme Hubert GAUDRY – Mme Chantal GOBIN – M. Mme Manuel GOMES – Mme Micheline HOUDRE – M. Mme Adelino JORGE – M. Mme Gabriel LAINE – M. Mme Georges LALLEMANT – M. Mme Gilbert LANGLOIS – Mme Jeannine LARRE – M. Mme Norbert LEVERT – M. Mme Michel LE VU – M. Mme Didier LOCATELLI – M. Mme Gérard MARCHAND – Mme Liliane MARTINEAU – Mme Raymonde MASSON – Mme Simone MERANGER – M. Mme Christian MOIREAU – M. Mme Jean-Patrick MORET – M. Mme Pascal MOTTEREAU – Mme Suzanne NIZON – M. Mme André NOBLE – M. Mme Jean-François PAQUOTTE – Mme Michèle PLOTTON – M. Mme Jean-Michel PONCIN – M. Mme André QUELIN – M. Mme Lucien QUELIN – M. Mme Michel QUELIN – M. Mme Serge TESSIER – Mme Ginette THIERRY – Mme Lucienne ORLET.

3ème catégorie ► Maisons avec balcon ou terrasse sans jardin visible de la rue et sans utilisation de la voie publique :

1er Prix: M. Mme Jean-Pierre MAROIS

2ème Prix: M. Mme Jean-Claude VIEUGUE

Encouragements: M. Mme Marcel MARCHAND.

4ème catégorie ► Maisons n'entrant pas dans les 3 catégories précédentes et ayant de ce fait des possibilités limitées de fleurissement :

Encouragements: Mlle Marie-Jeanne BEAUMARIE – Mme Liliane BLOT – M. Mme Christian CHERY – M. Mme Thierry IMBAULT – M. Mme Christian METHIVIER – Mme Annette PERELLI – M. Mme Roger PLANÇON – Mme Georgette RENARD.

5ème catégorie ► Immeubles collectifs et notamment H.L.M. :

Encouragements: M. Mme Claude DELPIVAR – M. Mme Olivier PILLET.

6ème catégorie ► Hôtels restaurants et cafés avec ou sans jardin :

Encouragements: Hôtel du Labrador.

7ème catégorie ► Professionnels de l'horticulture (ou similaires) salariés ou chefs d'entreprises, agents de collectivités, etc :

Encouragements: M. Mme Dominique BAUDET – M. Mme Christophe DUFOUR.

8ème catégorie ► Commerces, bureaux (sauf fleuristes, jardinerie, etc) fleurissement visible de la rue :

Encouragements: Mme Fatima EL ASSADI – Hôtel de la Madeleine.

9ème catégorie ► Office de Tourisme :

Encouragements: Office de Tourisme.

11ème catégorie ► Fermes fleuries :

1er Prix: M. Mme Joël MAHY.

Encouragements: M. Mme Robert BIDAULT.

12ème catégorie ► Lieux d'accueil touristique :

Encouragements: Mme Marie-Lise BERENGER.

Prix spécial « Fossés de la ville » :

1er Prix: M. Mme René VAULTIER.

Encouragements: M. Mme Frédéric BOUTON – M. Mme Vincent THIBAUT.

Hors concours :

1er Prix: M. Mme Jean-Pierre LEBRUN.

Encouragements:

M. Mme Louis AUCORDIER – M. Mme Olivier LOISEAU.



1ère catégorie ► Maisons avec jardin très visible de la rue, type paysager :

1er Prix: M. Mme Jean-Pierre DELAS

2ème Prix: M. Mme Claude DELA

Encouragements: Mme Marie-Rose BECASSE – M. Mme Daniel BERNARD – M. Mme Pascal BERTHAULT – M. Mme Philippe BERTHAULT – M. Mme Jean-Luc BONNEAU – M. Mme Gilles DELAVAL – M. Denis DESNOUES – Mme Madeleine GAULT – M. Jean JAHAN – M. Mme Lucien JARRET – M. Mme Bernard LABRETTE – M. Jean-Claude LANDRE – M. Mme Gilbert NIZON – M. Fernand THIBAUT – M. Mme Robert VANNIER.

2ème catégorie ► Maisons avec décor floral installé sur la voie publique :

Encouragements: Mme Odette DHEURLE – M. Mme Claude LABRETTE – M. Mme Pascal MARCHAND – Mme Andrée TESSIER.



Écoles publiques

École	Enseignant – Classe	Effectif	ATSEM ou intervenants ATSEM
École Élémentaire des Petits 13, Place du Grand Arcis Directrice : Mme SAINSON	Mme Cécile SAINSON Petite section et moyenne section	28 22 petites sections 6 moyennes sections	Mme Christiane DELAS
	Mme Sylvie NADAUD Moyenne section et grande section	25 12 moyennes sections 13 grandes sections	Mme Pascale GIDOIN
	Mr Benoît LEGRAND Grande section Et CP	20 10 enfants de 5 ans 10 CP	Mme Stéphanie DUFOURD
	Mme Estelle DUPUY Grande section et CP	20 11 grandes sections 9 CP	Intervenants : Mlle Sandra BUECHER En éducation musicale
	Mme Evelyne PALLIER CP et CE 1	20 10 CP 10 CE 1	
	Mme Florence JLAIEL CE 1 et CE 2	20 12 CE 1 8 CE 2	
	Mme Maud TROUVÉ CE 2	22 CE 2	
École Publique des Grands 1, Place de l'Université Directrice : Mme KERMANAC'H	Mme Cyprienne DUBARD CM 1	20 CM 1	Intervenants : Mlle Sandra BUECHER En éducation musicale
	Mme Stéphanie KERMANAC'H CM 2	19 CM 2	

R.A.S.E.D. (Réseau d'aides spécialisées pour les élèves en difficulté)

Soit un total de 174 élèves.

➤ Enseignante spécialisée, option E : Mme CAILLEZ.

➤ Psychologue scolaire : Mme BUTET.

École Sainte-Marie

Directrice : Mme Armelle GUIRLET

Classes	Enseignantes	Effectifs
⇔ Cycle I : TPS /PS /MS/GS	Mme PELLETIER – Mme BILLARD	25
⇔ Cycle II : CP/CE1	Mme GUIRLET – Mme MARECHAL	12
⇔ Cycle III : CE2 /CM1 /CM2	Mlle LANGOUT	24

Soit un total
de
61 élèves.

Réseau d'aide : EAS (Equipe d'Adaptation Scolaire) :

⇔ Enseignante spécialisée : option E : Mme CHEVALLIER.

⇔ Psychologie scolaire : Mlle DALÉ.

Intervenants :

⇔ Mlle VINOT : musique. ⇔ Mme MARQUET : anglais en cycle III.

Personnel non enseignant :

⇔ Mlle HENNIQUE : employée de collectivité.

⇔ Mme NAVARRE : assistante maternelle.

Collège Saint-Joseph

Directeur : Mr Patrick CHERY

Le collège Saint Joseph compte 207 élèves pour l'année scolaire 2009-2010 dont 44 enfants de Saint-Benoît-sur-Loire.

Les effectifs par niveau sont les suivants :

⇔ Classes de 6ème : 65 élèves. ⇔ Classes de 4ème : 49 élèves.

⇔ Classes de 5ème : 48 élèves. ⇔ Classes de 3ème : 45 élèves.

Les cours sont assurés par : Mr Jérôme BESOGNET, Mme Catherine BLANCHARD, Mr Patrick CHERY, Mme Catherine COQUELET, Mme Jacqueline DELAGE, Mr Dominique DUPLAN, Mme Anne-Marie FREMONT, Mr Jérôme GOURCI, Mlle Julie JACQUET, Mme Cornélia JESCHEK, Mme Sylvie LE CORNEC DAOUD, Mme Laurence LEDU, Mme Séverine LHOTE, Mr Emmanuel NINITTE, Mme Danièle PHILIPPE, Mr Lionel REDON, Mlle Lucie RINGENWALD, Mme Marie-Ange ROBINET.

Le personnel d'administration et de service est :

Mr Jérôme GOURCI, Mme Sandra GOYARD, Mme Marie-Adrienne LALOUE, Mme Nathalie LEMAIRE, Mme Béatrice LESNIKOWSKI, Mlle Murielle MARTIN, Mme Christelle MORILLIERE, Mr Eric PERNIN, Mme RIPAUX Viviane, Mme Corinne VOISIN, Mlle Emilie HENNIQUE.

Les bénévoles qui interviennent au collège sont :

Mme DORMEAU, Mme SENE.

L'animation de la Pastorale Scolaire est assurée par Mme Catherine COQUELET ayant pour adjointe Mme DORMEAU. La composition de l'équipe pastorale est la suivante : Mme Catherine COQUELET, Mr Patrick CHERY, Mme Marielle SENE.

Portes ouvertes le samedi 6 mars 2010 après-midi.

LE NOUVEAU VISAGE DU RIO DES MAHIS : COMPRENDRE LES AMÉNAGEMENTS

Les habitués des rives de Loire et de l'île des Mahis auront remarqué que, depuis le printemps 2009, des panneaux nommés « Site Naturel Préserve » ont poussé ça et là...

Nous apprécions tous le calme et le charme du rio des Mahis. Ce que l'on sait moins c'est que l'île et ses alentours forment un site d'une exceptionnelle richesse naturelle. Un espace remarquable au sein du méandre de Guilly, reconnu au niveau européen...

C'est pourquoi, depuis 1995, le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre s'est intéressé à l'île et à ses francs bords afin d'en préserver la biodiversité. Hormis une trentaine d'hectares en propriété privée, la majorité du site appartient à l'Etat (Domaine public fluvial).

Depuis février 2005, une convention de gestion lie le Conservatoire aux propriétaires privés. Une Autorisation d'occupation temporaire avec les services de l'Etat (Direction départementale de l'Équipement) est également en projet.

Comme pour tous les sites préservés par le Conservatoire, un plan de gestion a été élaboré pour le site pour la période 2008-2013. Plusieurs réunions se sont tenues à Saint-Benoît, que ce soit à la salle des fêtes ou sur le terrain (13 février et 1^{er} mars 2007, 14 mai 2008...), pour présenter aux habitants de la commune et aux usagers, le nouveau statut de l'île et de ses rives.

Les premières mesures prises dans le cadre du plan de gestion furent de matérialiser les terrains confiés au Conservatoire. D'où

les quelques panneaux que l'on peut voir le long des chemins d'accès.

Pour que nous puissions encore longtemps profiter de la beauté et du calme du site, il est essentiel de préserver sa quiétude et quelques règles de bonne conduite ont été édictées : les feux sont interdits tout comme les bivouacs ou les campings, les chiens doivent être tenus en laisse...

La circulation des véhicules à moteur dans le lit de la Loire est rigoureusement interdite, aussi bien sur les francs bords que dans le rio ou sur l'île ! Nombreux sont les pêcheurs qui déplorent d'ailleurs l'intrusion de véhicules tous terrains sur les places de pêche et qui regrettent le manque de délicatesse de certains qui abandonnent leurs déchets sans le moindre scrupule !

La pêche reste bien sûr autorisée (sauf sur l'île) mais les véhicules doivent rester sur la levée. Évidemment, il est strictement interdit de jeter des débris, mais cela n'est pas une règle propre au Conservatoire ; ce devrait être un réflexe acquis depuis longtemps par tous les usagers des espaces naturels !

Un chantier de bénévoles a d'ailleurs été proposé sur cette thématique en partenariat avec la ville, la société de chasse de Saint-Benoît-sur-Loire et les Jeunes du Val d'Or.

Différents aménagements seront effectués avec la DDE dès début 2010 en vue d'organiser la circulation terrestre, d'aménager des aires de stationnement ou de déchargement pour le matériel de pêche. Une signalétique complémentaire sera également mise en place.

Si l'accès aux francs bords est dorénavant réglementé, l'île, elle,

reste interdite au public afin de préserver la quiétude des animaux qui s'y reproduisent. Toutefois, elle pourra être visitée au cours de sorties naturalistes organisées par le Conservatoire.

Les conservateurs du site et toute l'équipe du Conservatoire restent donc à l'écoute de chacun pour que la préservation de ce site prestigieux soit l'affaire de tous.



Pour plus d'informations sur le site de l'île des Mahis, pour vous procurer le programme des sorties,

contactez l'antenne Loiret/Eure-et-Loir du Conservatoire :

02 38 59 97 13 ou par mail antenne28-45@conservatoire-espacesnaturels-centre.org ou consultez le site Internet : <http://cahiersnaturalistes.free.fr/cpnrc>

État civil

NAISSANCES

Alice COURTES née le 31 août 2009
Justine JOUANNEAU née le 7 septembre 2009
Ashley MARCHAND née le 4 octobre 2009
Romane PLOTTON née le 31 octobre 2009

MARIAGES

Stéphanie GUYOT et Fabrice COURT le 12 septembre 2009

DÉCÈS

Liliane GAUTIER veuve MARCAULT le 28 septembre 2009
Fernande HOUDRÉ veuve QUETTIER le 29 septembre 2009
Élisabeth RAMÉ veuve JAN-KERGUISTEL le 5 octobre 2009
Juliette BARBELET veuve TOURNELLE le 9 octobre 2009
Andrée RITT épouse CAVERT le 9 octobre 2009

Maria MOSCATELLI épouse RIGGI le 27 octobre 2009
René SEVIN le 31 octobre 2009
Michel GAULT le 2 novembre 2009
Yvonne QUENAULT Veuve CHARRIER le 27 juin 2009
Odette COULON Veuve PLAUT le 30 juillet 2009
André LACOMBE le 6 août 2009

AGENDA

Janvier :

Vendredi 8 > Echange de vœux – Salle polyvalente
Dimanche 17 > Galette des Rois ACPG-CATM – Salle polyvalente
Samedi 23 > Galette des Rois et A. G. - Amicale des Retraités – salle polyvalente
Dimanche 24 > Concert de la Galette Valphonie – Salle polyvalente
Mercredi 27 > Assemblée générale Gym pour Tous – Salle des Fêtes
Dimanche 31 > Loto APE Ecoles publiques – Salle polyvalente

Février :

Dimanche 7 > Soirée théâtrale organisée par le Comité des Fêtes – Salle des Fêtes
Lundi 8 > Don du sang – Salle des Fêtes
Samedi 20 > Stage folklorique « Biaudes et Celines » - Salle polyvalente
Samedi 27 > Assemblée générale ULM – Salle des Fêtes

Mars :

Samedi 6 > Spectacle collège Saint-Joseph – Salle Polyvalente
Samedi 13 > Assemblée générale « Association des amis de Max Jacob » - Salle des Fêtes
Samedi 13 > Atelier de lecture organisé par l' Association des amis de Max Jacob en partenariat avec Mille lectures d'hiver – Salle des Fêtes
Samedi 13 > Concert Ecole de Musique en hommage à Max Jacob – Salle des Fêtes
Dimanche 14 > Elections régionales (1er tour) – Salle des Fêtes
Samedi 20 > Repas club ULM – Salle polyvalente
Dimanche 21 > Elections régionales (en cas de 2ème tour) – Salle des Fêtes
Dimanche 21 > Carnaval des Ecoles – Salle polyvalente
Samedi 27 > Thé dansant Amicale des Retraités – Salle polyvalente
Dimanche 28 > Loto du Football – Salle polyvalente